

Les Départements et Territoires d'Outre-mer français Généralités

par Jean-Louis DOMMANGET et Maurice MASHAAL

7, rue Lamartine, F-78390 Bois-d'Arcy
2, rue Meilhac, F-75015 Paris

Mots clés : ODONATA, OUTRE-MER, FRANCE, GÉNÉRALITÉS

Key-words : FRENCH OVERSEAS DEPARTMENTS AND TERRITORIES, INTRODUCTION, ODONATA

Résumé : Les départements et territoires d'Outre-Mer français couvrent une surface d'environ 120 000 km² et réunissent une population de plus de 2,2 millions d'habitants. A l'exception de St-Pierre-et-Miquelon et des Terres australes, ces territoires sont situés sous les tropiques et jouissent par conséquent de conditions climatiques favorables aux Odonates. A la suite d'une présentation générale, les différents départements et territoires sont brièvement décrits sous les aspects géographiques, climatiques et économiques. L'intérêt odonatologique de chacun d'entre eux est également évoqué, principalement pour les territoires non traités dans le présent fascicule.

Summary : French overseas departments and territories - an introduction. French overseas departments and territories represent an area of about 120000 km² and a population of more than 2,2 millions. Most of these territories are tropical and have therefore weather conditions favorable to Odonata. A general introduction is followed by some information about the geography, the climate and the economy of the different territories. The odonatological interest of each is also mentioned, mainly for the territories not covered in other articles of the present issue.

Introduction

La France d'Outre-mer (tableau 1) est constituée de divers territoires dont le statut administratif diffère :

- « **Départements** » (DOM) : Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion ;
- « **Territoires** » (TOM) : Polynésie française, Wallis-et-Futuna, Terres Australes et Antarctiques Françaises ;
- « **Collectivités territoriales** » : Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte ;
- « **Statut particulier** » : La Nouvelle-Calédonie.

Les départements d'Outre-mer obéissent aux mêmes règles que les départements de la métropole, tandis que les territoires ont des statuts différenciés. Les collectivités territoriales sont un peu intermédiaires, et la Nouvelle-Calédonie a un statut à part.

Dans l'avenir, certains entre eux seront dotés d'une plus large autonomie vis-à-vis de la métropole et deviendront vraisemblablement des P.O.M. c'est-à-dire des « Pays d'Outre-Mer ».

A l'exception de la Guyane et de la Terre Adélie, tout l'Outre-mer français est constitué d'îles. Par ailleurs, hormis Saint-Pierre-et-Miquelon et les terres australes, les territoires français d'outre-mer se trouvent sous les tropiques, et jouissent donc d'un climat relativement chaud. Au total, l'Outre-mer représente une superficie d'environ 120 000 km² et une population de plus 2,2 millions d'habitants.

	INSEE (1)	Surface km ²	Nbre hab.	Densité au km ²	Préfectures	Nbre Com.	Points culminants
Départements d'Outre-mer							
Guadeloupe et îles rattachées administrativement	97-1	1 702	440 000	254	Basse-Terre	34	Soufrière 1 467 m
Martinique	97-2	1 128	410 000	364	Fort de France	34	M. Pelée 1 397 m
Guyane	97-3	91 000	150 000	1,6	Cayenne	20	Sommet Tabulaire 830 m
Réunion et îles rattachées administrativement	97-4	2 511	682 000	272	Saint-Denis	24	Piton des Neiges 3 069 m
Collectivités territoriales							
Saint-Pierre-et-Miquelon	97-5	242	6 600	27	Saint-Pierre	2	Morne de la Gde Montagne 524 m
Mayotte	98-5	374	95 000	254	Mamoudzou	8	Bénara 653 m
Territoires d'Outre-mer							
Afrique et terres australes Îles éparées de l'Océan Indien terres Australes et Antarctiques	98-4	439 612	Terres inhabitées de manière permanente (sauf scientifiques)				
Wallis-et-Futuna	98-6	255	15 000	59	Mata-Utu	3	Mont Puke 524 m
Polynésie française Archipels et îles éparées	98-7	4 000	220 000	55	Papeete	24	Mont Orohena 2 241 m
Nouvelle-Calédonie et îles rattachées administrativement	98-8	19 103	200 000	11	Nouméa	16	Mont Panié 1 628 m

Tableau I.- Cadre administratif.

Nbre hab : nombre d'habitants ; Densité au km² : densité de la population au km² ;
Nbre Com. : nombre de communes.

(1) Comme pour la France métropolitaine, les codes INSEE des DOM-TOM sont complétés par ceux des communes.
Par exemple, le code INSEE de la commune de Papeete (Polynésie) est 98 7 35.

Nous présentons les différents départements et territoires d'ouest vers l'est à partir de l'Atlantique. Pour les territoires traités dans le présent fascicule, le texte renvoie le lecteur au(x) texte(s) en question.

Amérique du Nord

♦ Saint-Pierre-et-Miquelon (Collectivité Territoriale. Zone néarctique. Carte 1).

Il s'agit du seul territoire français situé au nord du tropique du Cancer (47° parallèle nord), face au Canada, à 25 km de Terre-Neuve. Ce territoire a été érigé en département d'Outre-mer en 1976, puis en collectivité territoriale en 1985. Pour la géographie, le climat et la faune odonotologique, le lecteur est invité à consulter l'article de François Vaillant pages 95 à 99.

Petites Antilles

- ♦ **Guadeloupe et îles rattachées administrativement (St-Martin, St-Barthélemy, La Désirade, Marie-Galante, Les Saintes)** (DOM. Zone néotropicale, Carte 1).
- ♦ **Martinique** (DOM. Zone néotropicale, Carte 1).

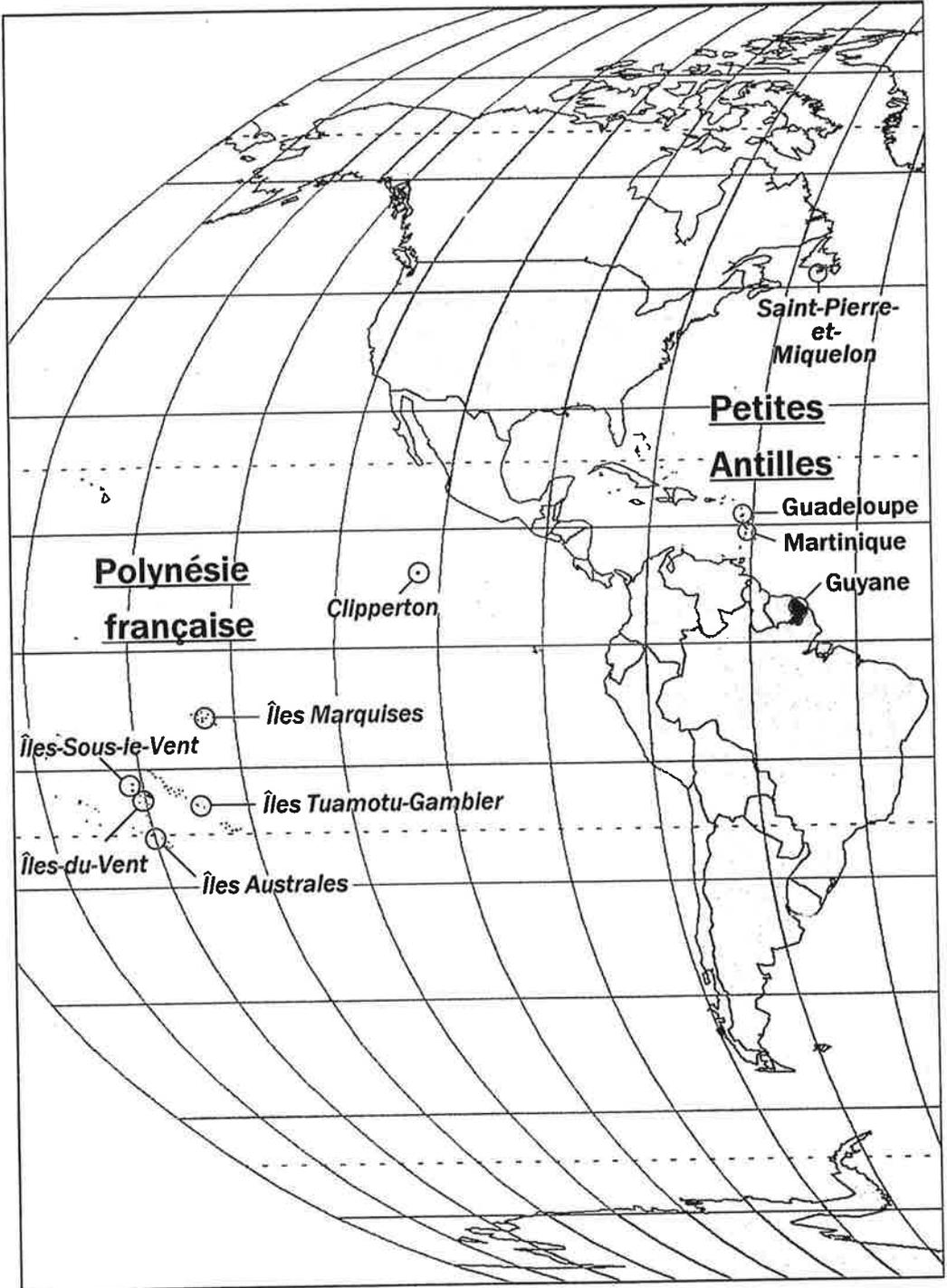
En raison de leur proximité et de leur histoire commune, nous regroupons la Guadeloupe et la Martinique. Ces territoires ont été rattachés à la Couronne en 1674 et 1763 respectivement, et sont devenus départements en 1946, avec un statut de Région depuis 1982.

Rappelons que les Petites Antilles sont constituées d'une trentaine d'îles de moyenne ou grande surface et de plusieurs centaines de petits îlots formant un arc de cercle nord-sud sur un millier de kilomètres environ. Les Antilles françaises représentent une superficie de 2 867 km². Elles forment trois ensembles insulaires inégaux : au sud, entre S^{te} Lucie et la Dominique, la Martinique (1 080 km²) ; au centre, l'archipel guadeloupéen : la Guadeloupe (1525 km²), Marie-Galante (152 km²), La Désirade (18 km²) et le petit archipel des Saintes (15 km²) ; à 200 km au nord, sur le banc d'Anguilla, Saint-Barthélemy (25 km²) et Saint-Martin partagé avec les Pays-Bas (52 km² pour la partie française).

D'origine plus récente par rapport aux autres îles d'Amérique Centrale, les Petites Antilles, de formation volcanique, se sont constituées par étapes successives et sur différents axes depuis près de 100 millions d'années. Des preuves d'émergence de cette région existent à partir du Crétacé (Turonien-Santonien), soit -91 à -84 MA, mais c'est au cours du Miocène (-22 MA) et du Pliocène (-6 MA) que les deux principaux axes volcaniques antillais ont formé sur leurs parties supérieures les îles actuelles. Plus récemment encore (glaciations), des variations importantes du niveau de la mer ont eu pour résultat de réduire notablement les surfaces émergées, parfois sur de longues périodes. De par cette toute relative jeunesse, de la vraisemblable non-connexion de ces îles au cours des temps et des autres phénomènes naturels (éruptions volcaniques, tremblements de terre, cyclones), la diversité en faune et en flore reste assez limitée, avec toutefois de nombreuses originalités et un certain nombre d'espèces endémiques (flore et vertébrés notamment). La colonisation, toujours active, s'effectue essentiellement au nord par Porto Rico et au sud par Trinidad. Pour plus d'informations sur la Guadeloupe, le lecteur pourra se référer à GOYAUD (1994).

Le climat se divise schématiquement en une saison humide et une saison sèche. Lors de la saison humide (de mai-juin à novembre), les alizés tropicaux amènent beaucoup d'humidité et des cyclones parfois violents. Les pluies sont particulièrement importantes en août et septembre. La saison sèche, de décembre à avril-mai, se caractérise par l'incidence de l'anticyclone des Açores sur les alizés est et sud-est, peu chargés en humidité. C'est la saison la plus agréable, en raison de températures modérées et d'une pluviosité plus réduite. Il faut cependant noter la variabilité des conditions climatiques selon les îles (pluviosité) et les années.

L'économie de ces îles est basée sur le sucre, le rhum, les bananes, les ananas, les avocats, les citrons, les melons, etc. et bien sûr le tourisme. La protection de l'espace est une préoccupation majeure des responsables avec actuellement un Parc naturel national (Guadeloupe), un Parc naturel régional (Martinique) et une quinzaine de réserves naturelles (tous types de réserves confondus).



Carte 1.- Polynésie française et DOM-TOM de l'Atlantique ouest.

Les Odonates sont présents toute l'année, mais c'est durant la saison sèche qu'on peut les observer dans les meilleures conditions. On estime actuellement la faune odonatologique à une quarantaine d'espèces. Le lecteur se reportera ci-après aux différents articles et notes concernant la Guadeloupe et la Martinique ainsi qu'à l'annexe I pages 134 à 137.

Amérique du Sud

♦ **Guyane** (DOM. Zone néotropicale. Carte 1).

La Guyane devient département d'outre-mer en 1946, avec un conseil régional depuis 1983. La Guyane française est un immense département de 91 000 km², donnant sur l'Océan Atlantique, bordé à l'est par le Surinam et au sud par le Brésil. Ce territoire équatorial, qui s'étend entre 2° et 6° de latitude nord, est dans sa plus grande partie (94 %) recouvert par une forêt amazonienne, dont de grandes étendues sont encore intactes, traversée par plusieurs fleuves. Le relief est très peu marqué. La population est surtout concentrée sur le littoral.

Le climat est équatorial, c'est-à-dire chaud et humide toute l'année, avec une saison sèche peu marquée entre août et novembre et une autre, plus courte, en mars. La température moyenne est de 27 °C, le taux d'hygrométrie est d'environ 90 % et la pluviosité est de 300 cm/an. La différence de température entre le jour et la nuit est d'environ 8 à 10 °C.

En dehors des activités spatiales du centre de Kourou, l'économie est basée principalement sur les exploitations minières (or, argent, nickel), la production de canne à sucre, maïs, manioc, bananes... Le tourisme est encore peu développé.

La Guyane française constitue, au plan de la faune et de la flore, un patrimoine naturel d'une richesse considérable. Ce d'autant plus que l'intérieur des terres, difficilement pénétrable, a été peu exploré.

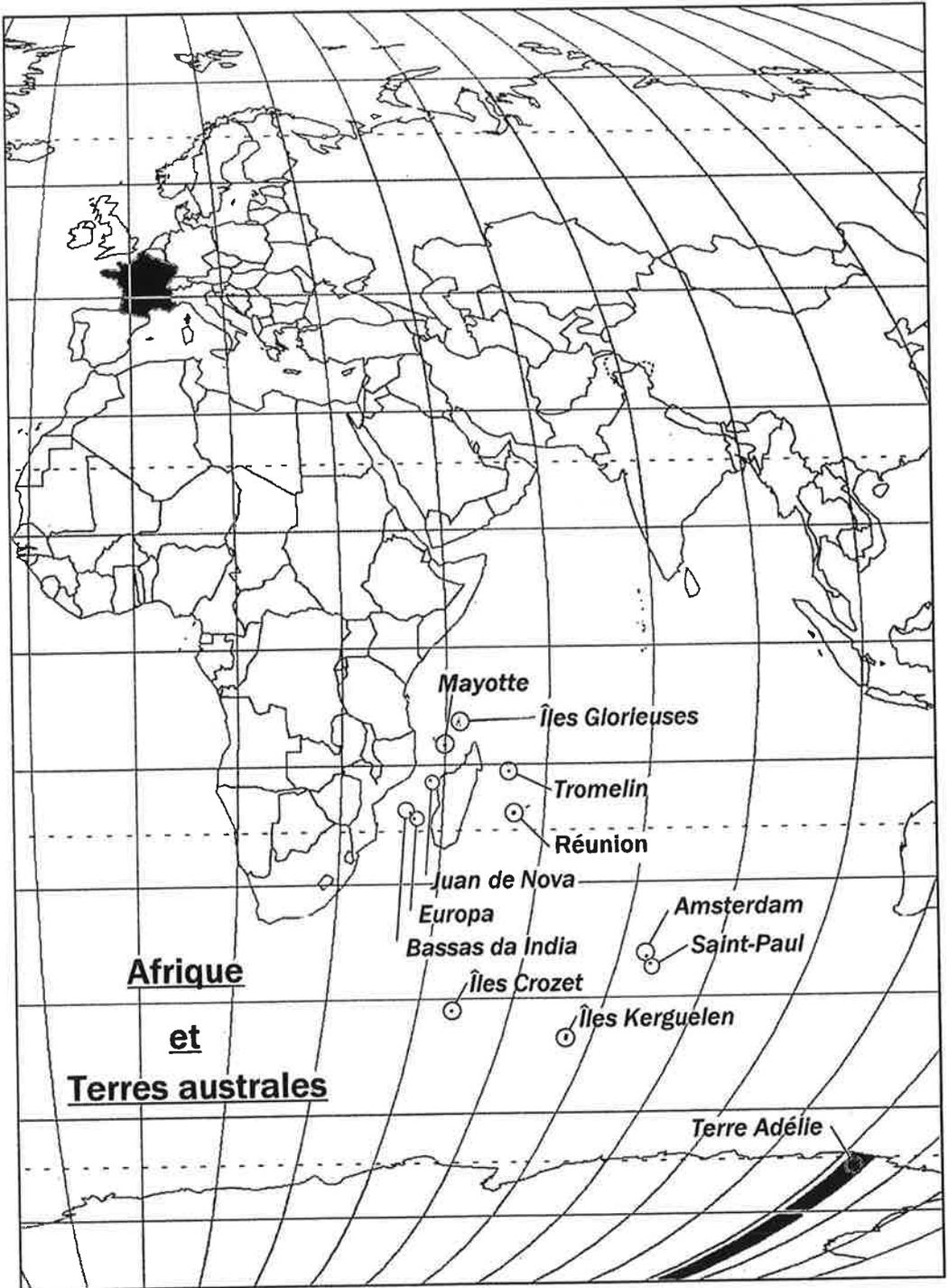
La protection de l'environnement fait l'objet d'efforts louables depuis quelques années, mais reste encore limitée, sur le plan de la protection de l'espace, à plusieurs réserves naturelles et à des projets de Parc national et de Parc naturel régional.

Comme c'est le cas pour de nombreux groupes de plantes et d'animaux, la Guyane héberge la faune odonatologique la plus riche et la plus diversifiée des territoires d'Outre-mer français. L'étendue de cette région et la diversité des habitats naturels présents (notamment la forêt « primaire » tropicale), permettent à de nombreuses espèces inféodées à des microhabitats « originaux » de se développer (micro-cavités aquatiques situées dans les arbres ou au niveau du sol, réserves d'eau de certaines plantes...). Les données odonatologiques sont encore insuffisantes pour avoir une idée globale sur la diversité odonatologique de la Guyane française. Si l'on compte actuellement environ 160 espèces (voir Annexe II pages 138-141), l'ensemble de la faune pourrait atteindre plus de 250 espèces selon les estimations les plus modestes.

Océan Indien et Antarctique

♦ **La Réunion** et îles rattachées administrativement (DOM, Zone éthiopienne, Carte 2).

Cette île de l'Océan indien, située à plus de 700 km à l'est de Madagascar, fait partie de l'archipel des Mascareignes. Celui-ci comprend en outre les îles Maurice et



Carte 2.- DOM-TOM de l'Afrique et des Terres Australes

Rodriguez ainsi que des îlots (Agalega et Cargados). La Réunion est un territoire français depuis 1638, et a acquis le statut de département en 1946. Plus de 88 % de sa population est concentrée le long du littoral (villes principales : Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul, Le Tampon, Saint-Louis, Le Port, Saint-André).

C'est une île volcanique, âgée d'environ deux millions d'années, au relief accidenté, caractérisé par deux massifs volcaniques (piton de la Fournaise, encore actif, et piton des Neiges) et trois grands cirques (Cilaos, Mafate et Salazie).

Le climat, globalement tropical, tempéré en altitude, subit l'influence des alizés sud-est. La saison sèche s'étend de mai à novembre (températures moins élevées, relative sécheresse à l'ouest, sous le vent). La saison humide, de décembre à avril, est plus chaude et subit parfois le passage d'un cyclone. Les températures moyennes annuelles vont de plus de 22 °C sur le littoral à moins de 15 °C au-dessus de 1 200 m d'altitude. Le lecteur trouvera une introduction plus détaillée à la géographie naturelle de la Réunion dans STARMÜHLNER (1977) et dans BLANCHARD (2000).

La faune odonatologique de la Réunion comprend actuellement 17 espèces (voir l'article de COUTEYEN et PAPAIZIAN pages 107-110). La présence d'espèces supplémentaires n'est cependant pas à exclure : l'île Maurice, géologiquement plus ancienne (8 millions d'années), a une faune similaire mais un peu plus riche (26 espèces) et n'est située qu'à 164 km au nord-est de la Réunion.

Demeurées françaises après l'accession à l'indépendance de l'ancien territoire d'outre-mer de Madagascar, les îles **Tromelin, Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India et Europa**, situées à l'est et au nord de Madagascar, sont administrées depuis 1960 par le préfet de la Réunion. Nous n'avons pas pour le moment d'informations sur la faune odonatologique de ces îles.

◆ **Mayotte** (Collectivité Territoriale. Zone éthiopienne, Carte 2)

Mayotte est l'île la plus méridionale de l'archipel des Comores, au nord-ouest de Madagascar. Le reste de l'archipel, composé de la Grande Comore, d'Anjouan et de Mohéli, forme un état indépendant. Après l'accession à l'indépendance de l'ancien territoire d'outre-mer des Comores, en 1974, les habitants de l'île de Mayotte ont confirmé en 1976, par référendum, leur choix de rester dans le cadre de la République Française. Le chef-lieu de Mayotte est Dzaoudzi.

De formation relativement récente (Miocène-Pliocène), ces îles sont les parties émergées d'une chaîne de volcans sous-marins de plusieurs centaines de kilomètres. D'une superficie de 374 km², Mayotte est formée de deux îles principales (Grande Terre et Petite Terre) et d'une vingtaine d'îlots émergeant d'un immense lagon de plus de 1000 km² ceinturé par un récif corallien.

Le climat, tropical et humide, présente une saison sèche (de mai à octobre) et une saison humide (de novembre à avril). Les précipitations sont de 100 à 500 cm/an.

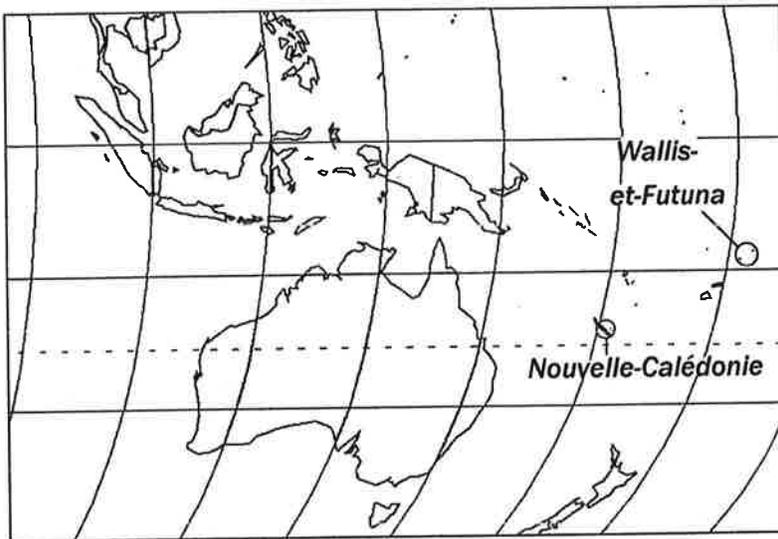
L'économie est basée sur l'agriculture (ylang-ylang destiné à l'industrie du parfum, vanille, cannelle, etc.), la pêche et l'exploitation de la forêt.

A notre connaissance, la faune odonatologique ne paraît pas particulièrement étudiée. LOUETTE (1999), dans une synthèse consacrée à la faune terrestre de Mayotte, cite pour information les genres *Anax*, *Palpopleura* et *Trithemis*.

- ♦ **Terres Australes et Antarctiques Françaises : îles Saint-Paul et Amsterdam, archipel du Crozet, archipel Kerguelen et Terre-Adélie.** (TOM. Zone Antarctique, Carte 2).

Le territoire des T.A.A.F. a été créé en 1955 et comprend trois districts sur lesquels la souveraineté française est pleine (îles Saint-Paul et Amsterdam, îles Crozet et îles Kerguelen), tandis que la Terre Adélie est soumise à un régime juridique international depuis que la France a signé en 1959 le traité sur l'Antarctique.

Les T.A.A.F. se trouvent au sud de l'Océan indien, Terre Adélie étant au sud de l'Australie. L'île Amsterdam, la plus septentrionale et donc la moins inhospitalière, est située à environ 37° de latitude sud et à peu près à la même longitude que le Sri Lanka. L'île Saint-Paul est à 80 km plus au sud. Les îles Kerguelen sont à environ 50° de latitude sud, les îles Crozet à 47°, la Terre Adélie (qui est proche du pôle magnétique sud) à 70°. Soumises à un climat froid et rigoureux, polaire pour la Terre Adélie, ces terres très isolées ne possèdent pas, à notre connaissance, de populations odonotologiques autochtones.



Carte 3.- Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna

Pacifique

- ♦ **Nouvelle-Calédonie, Archipel de la Loyauté (Ouvéa, Lifou, Tiga, Maré), Archipel des Belep, île des Pins, île Ouen...** (Statut particulier. Zone australienne. Carte 3).

Situé à 1300 km à l'est de l'Australie, l'archipel de la Nouvelle-Calédonie a une superficie de 19103 km² et se compose de la Grande Terre, des îles de la Loyauté, de Belep, des Pins, d'Ouen et de quelques îlots lointains.

Isolée depuis le Tertiaire, la Nouvelle-Calédonie présente un intérêt biologique et environnemental considérable notamment par ses paysages et ses nombreuses formes endémiques animales et végétales (y compris parmi les Odonates). Le climat, fort agréable, est du type tempéré « tropical océanique » avec une saison chaude de la mi-novembre à la mi-avril (25 à 27 °C) et une saison plus fraîche de la mi-mai à la mi-septembre (20 à 23 °C). La pluviosité est d'environ 101 cm/an.

La Nouvelle Calédonie, française depuis 1853, est devenue un TOM en 1946, puis, à la suite du mouvement indépendantiste Kanak, « l'accord de Nouméa », adopté définitivement en 1999, confère finalement à la Nouvelle-Calédonie un statut unique et original. L'économie est basée sur les exploitations minières de nickel, l'agriculture, la pêche, l'aquaculture, etc. Le tourisme se développe peu à peu.

La faune odonatologique est encore incomplètement connue et ne réunit, d'après les informations que nous avons pu obtenir à ce jour, qu'une cinquantaine d'espèces (voir Annexe III pages 142 à 144). Pourtant, il s'agit, après la Guyane, du territoire d'Outre-mer qui recèle certainement la faune la plus originale et la plus diversifiée.

♦ **Wallis-et-Futuna (îles Uvéa, Futuna et Alofi)** (TOM. Zone australienne. Carte 3).

D'origine volcanique, Wallis-et-Futuna sont situés à 2000 km au nord-est de la Nouvelle-Calédonie et représentent un territoire de 211 km². Le climat est de type équatorial avec une saison sèche d'avril à octobre (25 °C) et une saison humide de novembre à mars (30 °C). Celle-ci est particulièrement pluvieuse avec de nombreux orages, des pluies torrentielles et également parfois des cyclones.

Les habitants de Wallis et Futuna choisissent par référendum, en 1959, le statut de Territoire d'Outre-mer. L'économie traditionnelle est basée sur l'agriculture, l'élevage, la pêche. Le tourisme est peu développé.

Nous n'avons pas d'information sur la faune odonatologique.

♦ **Polynésie française : archipels des Marquises, îles du-Vent, îles Tuamotu-Gambier, îles Australes, îles Sous-le-Vent et île de Clipperton** (TOM. Zone australienne. Carte 1).

La Polynésie française regroupe cinq archipels (voir ci-dessus) réunissant 118 îles d'origine volcanique ou corallienne. Outre la richesse biologique indéniable des fonds marins et des lagons, ces îles offrent de superbes paysages et hébergent une flore et une faune terrestres non moins intéressantes. Le climat y est de type océanique, humide de décembre à février (27 à 35 °C), sec de mars à novembre (21 à 27 °C).

Devenue Territoire d'Outre-mer en 1946, la Polynésie française a, depuis 1996, acquis un statut d'autonomie. L'économie est basée sur la pêche, l'exploitation du coprah, la perliculture, l'artisanat et l'industrie. Le tourisme a pris un essor important.

Bien qu'il doive exister des informations dispersées dans la littérature spécialisée au niveau international, la faune odonatologique de la Polynésie française ne paraît pas, à notre connaissance, avoir fait l'objet de travaux de synthèse. Seul PAULIAN (1998), dans son ouvrage sur les insectes de Tahiti, indique qu'il n'y aurait sur cette île que treize espèces d'Odonates connus dont un seul, *Ischnura taitensis* Sélys, 1876 y serait endémique.

La Polynésie n'étant pas traitée dans ce numéro thématique de *Martinia*, nous indiquons ci-après les quinze taxa cités par PAULIAN dans son ouvrage après avoir examiné leur validité systématique à l'aide des Catalogues mondiaux de BRIDGES (1994) et de SCHORR (2000) :

Zygoptères

Agriocnemis sp. (connu des îles de la Société uniquement par une larve récoltée par Adamson (1928) dans le lac Vahiria).

Ischnura cardinalis Kimmins, 1929. (Raïatea et Bora Bora).

[*Ischnura cheesmanae* Mumford, 1942]. (Tahiti) . Cette espèce est considérée comme un synonyme d'*Ischnura taitensis* Sélys, 1876.

Ischnura taitensis Sélys, 1876. (Tahiti)

Ischnura aurora Brauer, 1865. (Espèce à vaste répartition dans le Pacifique)

Anisoptères

Anax gibbosulus Rambur, 1842 (Tahiti)

Anax guttatus (Burmeister, 1839) (Tahiti)

Anaciaeschna jaspidea (Burmeister, 1839) (vaste répartition asiatique)

Hemicordulia oceanica Sélys, 1871 (Ternate, Marquises)

Diplacodes bipunctata (Brauer, 1865) (Tahiti)

Diplacodes trivialis (Rambur, 1842) (cosmopolite)

[*Diplacodes remota* Ris, 1911] (Samoa). Cette espèce est considérée comme un synonyme de *Diplacodes trivialis* (Rambur, 1842).

Tholymis tillarga (F., 1798) (répandue dans tout l'Ancien Monde, crépusculaire)

Pantala flavescens (F., 1798) (cosmopolite)

Tramea limbata (Desjardins, 1832) (cosmopolite)

Travaux consultés ou cités :

- BLANCHARD F., 2000.- Guide des milieux naturels : la Réunion – Maurice – Rodriguez.- Editions Ulmer, Paris, 386 pages.
- BRIDGES, C.A ; 1994.- Catalogue of the Family-group, Genus group and Species group names of the Odonata of the World.- Urbana, Illinois, USA, 828 pages.
- COLLECTIF, 1994 (et mises à jour jusqu'en 1998).- Code officiel géographique.- INSEE, 12^e édition, pagination particulière.
- COUTEYEN S., PAPAZIAN M., 2000.- Contribution à la connaissance des Odonates de l'île de la Réunion 3. *Hemicordulia asiatica* Sélys, 1878, une espèce nouvelle pour l'île (Odonata, Corduliidae). *Martinia*, 16 (3) : 107-110.
- DARLEY D., FLEURIAN D. DE, 1992.- Dictionnaire national des communes de France.- Editions Albin Michel et Berger-Levrault, Paris, 1342 pp.
- DOUMENGE F., MONNIER Y., 1993. Les Antilles françaises.- Coll. Que sais-je ?, Presses universitaires de France, 128 pp.
- GOYAUD C., 1994.- Contribution à l'inventaire des Odonates du département de la Guadeloupe.- *Martinia*, 10 (3) : 49-61.
- LOUETTE M., 1999.- La Faune terrestre de Mayotte.- Musée Royal de l'Afrique Centrale, 247 pages (Odonates page 142).
- MÉRIENNE P., 1993.- Petit atlas de la France. Départements et territoires d'Outre-mer. Editions Ouest-France, Rennes.
- PAULIAN R., 1998.- Les Insectes de Tahiti.- Société Nouvelle des Editions Boubée, 332 pp.
- REYNAUD-DULAURIER G., FULLARD H., DARBY H. C., 1973.- Atlas général Larousse. Librairie Larousse, Paris, 128 pp.
- SCHORR M., LINDEBOOM M., PAULSON D., 2000.- List of Odonata of the World : Part 1, Zygoptera and Anisozygoptera, Part 2, Anisoptera.- Last revision 27 April 2000, <http://www.ups.edu/biology/museum/worldodonates.html>
- STARMÜHLNER F., 1977.- Contribution to the knowledge of the freshwater fauna of La Réunion (Mascarene).- *Cah. O.R.S.T.O.M.*, 11 (3) : 239-250.

Site du secrétariat d'Etat à l'Outre-mer : <http://www.outre-mer.gouv.fr/domtom/index.htm>